

L'Étendard

LES CHEVALIERS DE COLOMB

Chez moi,
il y a une place pour toi!



Vol. 14 • no. 6 Mars 2014

67 408 \$ pour Lac-Mégantic

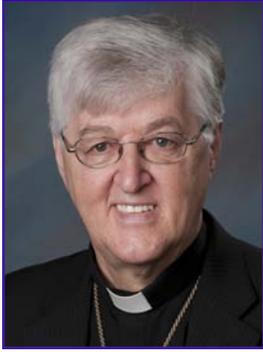


Le 27 février dernier, **M. Pierre Beaucage**, Député d'État, remettait un chèque au montant de **67 408 \$** à la mairesse de la ville de Lac-Mégantic, **Mme Colette Roy Laroche**. Ce montant représente les dons recueillis par les membres, Conseils et Assemblées des Chevaliers de Colomb du Québec et incluant la participation du Conseil Suprême.

Sur la photo, nous apercevons des **membres du Conseil 2043 Ste-Agnès de Lac Mégantic**, accompagné de leur Grand Chevalier, **M. Guy Poirier**, leur Député de district 108, **M. Jean-Gilles Gosselin**, leur Directeur régional, **M. Jacques Simo**, entourant la mairesse, **Mme Colette Roy Laroche** et notre Député d'État, **M. Pierre Beaucage**.

Un membre par Conseil, par mois

Feuillet d'information destiné aux Officiers et intervenants de la structure colombienne
www.chevaliersdecolomb.com



+ **Mgr Noël Simard**
Aumônier d'État

ANNONCER L'ÉVANGILE AUJOURD'HUI (PARTIE 2)

Dans l'Étendard de février 2014, j'ai parlé d'un document que la Commission épiscopale pour la doctrine de la Conférence des évêques catholiques du Canada a publié en décembre 2013, à savoir : Les composantes de l'évangélisation aujourd'hui. La première composante est celle du martyria ou du témoignage de la rencontre. La seconde est celle de la koinonia ou le témoignage de la fraternité. Cette dernière est la voie de la communion ou de la charité fraternelle, ce qui rejoint très bien les valeurs de l'Ordre que sont la charité, la fraternité et l'unité.

Comment pouvons-nous nous dire unis à Dieu si nous ne sommes pas unis entre nous ? Jésus a prié pour cette unité : « Ce n'est pas seulement pour ceux-là que je prie, mais aussi pour ceux qui, par leur parole, croient en moi, afin que tous soient un. Comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi, qu'ils soient en nous eux aussi pour que le monde croie que c'est toi qui m'as envoyé » (Jn 17,20-21). Notre unité est essentielle pour manifester la mission de Jésus de nous rassembler dans l'amour et l'unité. Notre amour mutuel montre que les paroles de Jésus sont vraies et rend son message crédible. Cela donne le goût de croire en Lui et de Le suivre.

Est-ce que nos conseils et nos assemblées sont un lieu où l'on se sent accueilli, respecté et aimé ? Est-ce que nos conseils et nos assemblées sont des « maisons aux portes ouvertes » ? Est-ce qu'à l'exemple de l'Église, mère au cœur ouvert, nos conseils et nos assemblées sont des regroupements ecclésiaux « en sortie » qui ouvrent les portes aux gens distants, « comme le père du fils prodigue qui laisse les portes ouvertes pour qu'il puisse entrer sans difficultés quand il reviendra » (Pape François, La joie de l'Évangile, n.46). Nos rassemblements et nos réunions sont-ils fraternels ? Pour grandir, l'amour fraternel a besoin de communautés priantes et s'adonnant à la « fraction du pain ». N'est-ce pas dans la prière et l'eucharistie que nous trouvons les forces de devenir don et accueil pour nos frères et sœurs en hu-

manité, spécialement ceux et celles qui vivent dans les périphéries humaines, souvent maintenues hors du dialogue social par nos préjugés et notre indifférence ? N'est-ce pas l'eucharistie qui nous ouvre à la misère de notre monde ?

Les premières communautés chrétiennes ont compris cela : elles ont vécu la fraternité qui se manifestait entre autres par la mise en commun des biens. À leur exemple, que nos communautés chrétiennes, que nos familles, que nos conseils et assemblées soient des lieux où se vivent l'amour fraternel et le partage. Le mois de mars s'ouvre cette année avec le Mercredi des Cendres. Que le temps du carême soit pour chacun de nous un temps de conversion, de réconciliation et de solidarité avec les démunis de nos milieux et de notre terre. La campagne du Carême partage 2014 de Développement et Paix a pour thème « Une seule famille, de la nourriture pour tous » : c'est le thème de Caritas Internationalis qui vise à mettre un terme à la faim dans le monde. Encore aujourd'hui des millions de personnes souffrent et meurent de la faim. J'en ai été témoin lors du voyage humanitaire que j'ai effectué en Éthiopie avec Développement et Paix en août dernier. En ce temps du carême saurons-nous ouvrir les portes de nos cœurs et nos portefeuilles pour venir à leur secours ? La faim dans le monde est un scandale qui tue et « l'incohérence de notre foi est aussi un scandale qui tue » (Pape François dans son homélie du 27 février 2014). Soyons donc des chrétiens cohérents.

Deux nouveaux saints québécois ?

Deux figures fondatrices de l'église catholique au Québec, **Mgr François de Montmorency-Laval** et **mère Marie de l'Incarnation**, pourraient être proclamées saints par le pape François d'ici la fin de l'année.

Selon le père jésuite Marc Lindeijer, qui est impliqué dans la préparation de la cause des deux religieux au Vatican, le pape François pourrait accélérer le processus menant à leur canonisation à la suite de demandes en ce sens des évêques canadiens.

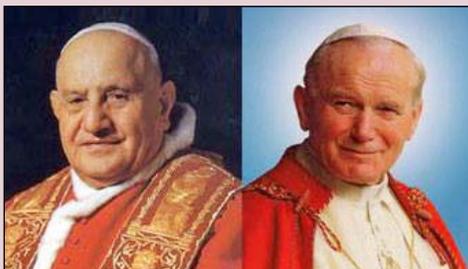
Mgr François de Montmorency-Laval a été le tout premier évêque de Québec, de 1674 à 1685. L'Université Laval en porte d'ailleurs le nom.

Quant à elle, **mère Marie de l'Incarnation** (née Marie Guyart) a fondé le couvent des Ursulines au début de Nouvelle-France, en 1639 dans la ville de Québec. Mystique, mais néanmoins active, elle a consacré sa vie à l'éducation des jeunes filles.

Une autre figure religieuse pourrait être canonisée avec les deux Québécois : le jésuite Josè de Anchieta, l'un des premiers missionnaires du Brésil, au 16e siècle. Les trois avaient été béatifiés (l'étape avant la canonisation) au même moment, en 1980, par le pape Jean-Paul II.

Source : TVA Nouvelles - 16 février 2014

CANONISATION de **Jean XXIII** et **Jean-Paul II**



27 avril 2014

Il ne faut pas baisser les bras

Chers Frères Chevaliers,

Même si l'année colombienne avance à grands pas, il ne faut pas baisser les bras et poursuivre nos efforts en vue d'atteindre nos nombreux objectifs. C'est notamment le cas en matière de recrutement : ceci est une affaire de tous les jours, au début comme à la fin de l'année colombienne !

À l'instar des autres membres de l'Exécutif d'État, on m'a confié la responsabilité d'agir à titre de « mentor » de trois régions. En pratique, cela constitue une fonction plutôt honorifique : en tant que mentor, j'ai le plaisir et l'honneur de représenter le Conseil d'État lors de diverses activités protocolaires (e.g. cérémonies d'accueil, anniversaires de conseil). Même si la fonction de mentor n'est pas définie dans la Charte, Constitution et Règlements de notre Ordre, je suis aussi appelé à conseiller certains conseils en difficulté. Ainsi, il arrive que certains d'entre vous - Grands Chevaliers ou autres membres de l'exécutif d'un conseil - me contactent pour me demander un conseil ou pour que je les aide à solutionner un problème affectant leur conseil. Même si je ne prétends pas connaître sur le bout des doigts le détail de toutes les règles qui encadrent le fonctionnement de notre Ordre, et même si, en principe, il revient aux Députés de district en premier lieu, d'aider les Conseils sous leur juridiction. Il me fait toujours plaisir de chercher une solution à ces problèmes avec les

Frères qui prennent le temps de me contacter. Il appert toutefois que la solution de ces problèmes passe souvent par une petite dose de bonne volonté, de « gros bon sens », et une consultation de notre Charte, Constitution et Règlements. Or, pour connaître et appliquer adéquatement les règles qui gouvernent notre Ordre, rien de tel qu'une séance de formation. En matière de formation, je vous invite à contacter vos Directeurs régionaux. Ils vous mettront en contact avec le responsable de la formation de votre région. Tout comme le recrutement, la formation doit être une préoccupation de tous les instants, à tous les stades de l'année colombienne. Il sera bientôt le temps de penser aux élections pour la prochaine année : c'est par une formation appropriée que les membres désireux de s'impliquer dans l'exécutif de leur conseil pourront le faire en toute connaissance de cause. En effet, par la formation, on s'assure que chacun occupe ses fonctions correctement. Comme le dit l'adage : chacun son métier et les brebis seront biens gardées.

Bonne continuité et à bientôt !!



Jean-Luc Bilodeau
Avocat d'État

Pourquoi ne pas faire comme ce Conseil ?
Il est si simple de présenter un projet de candidature !

Personnalité colombienne

Pour le mois de janvier 2014

DENIS LAVOIE
du Conseil Charlesbourg no 6289,
District 1, Région 03 - La Capitale

Sa petite histoire

Pour Denis Lavoie, le travail est une source de motivation et par le fait même, il devient pour les autres une source de motivation. Ses qualités font de lui un chevalier très apprécié partout où il passe. Il ne dit jamais non, même si sa disponibilité manque. Son point fort est de ne jamais lâcher, la persévérance arrive toujours à un résultat positif et il trouve toujours une solution à toutes les situations. Il a occupé plusieurs fonctions tant au niveau de son conseil qu'au niveau provincial. Il est Directeur régional de sa région pour une quatrième année consécutive.



Toutes nos félicitations!

Le mois du recrutement

Bonjour mes frères,

Déjà huit mois se sont écoulés depuis le début de l'année colombienne 2013-2014. Le mois de mars est déjà en cours et c'est le mois du recrutement.

Nous nous attendons à ce que chaque conseil fasse un effort particulier pour organiser des Journées Portes Ouvertes, recruter de nouveaux membres, réinstaller d'anciens membres et motiver ceux qui tardent à payer leurs cotisations.

Nous avons à promouvoir auprès de ces personnes l'importance de l'Ordre des Chevaliers de Colomb pour leurs communautés mais également pour eux personnellement.

À la fin mars, pourrions-nous nous réjouir d'avoir fait une place pour ces gens dans notre mouvement ?

Également, afin de mieux comprendre nos rôles dans le mouvement, un programme de formation est disponible et des responsables provinciaux et régionaux sont disponibles pour vous

accompagner et ainsi permettre le bon fonctionnement de notre Ordre.

Comme vous le savez, le Conseil d'État met toutes les chances de votre côté afin de vous faciliter la tâche et de vous fournir les outils nécessaires. En retour, nous demandons à vos représentants régionaux et de districts de nous fournir les rapports mensuels qui sont d'une grande utilité pour nous. J'aimerais d'ailleurs remercier tous ceux qui me fournissent ces rapports d'une façon assidue.

En terminant, mettons en valeur les grands principes de notre mouvement et ainsi, nous aurons les résultats désirés.



Charles-E. Landry
Secrétaire d'État

Où sommes-nous rendus avec les Écuyers colombiens ?



Serge Tanguay
Écuyers Colombiens

Bonjour chers frères.

On est presque déjà rendu à la fin de l'année colombienne, et tout ne se déroule pas tout à fait comme prévu.

J'ai demandé au début de l'année colombienne à tous les Directeurs régionaux, Députés de district et Grands Chevaliers, de se trouver des responsables pour

les Écuyers colombiens. Mais, ça n'a pas vraiment bougé comme je le pensais, sauf dans les trois premiers mois de la saison où tout s'est très bien passé mais depuis, plus rien. À croire que les

gens sont en manque de motivation ou autre chose que je n'arrive pas à saisir.

Mais pourtant, les jeunes sont les chevaliers de demain, ils sont la relève qui apportera du nouveau dans nos Conseils avec leur nouvelle vision et de nouvelles idées dans les activités. On entend dire souvent, on fait toujours les mêmes activités et personne pour s'en occuper.

Et bien voilà la solution. Les jeunes n'attendent que nous pour qu'on s'occupe d'eux, qu'on leur montre une autre façon de se développer. Et aussi d'apprendre comment fonctionne différents postes dans lequel ils vont évoluer avec les Écuyers colombiens. Et peut-être un jour, **ils auront une place à eux au sein d'un conseil de Chevaliers de Colomb.**

Une belle occasion de s'impliquer davantage

Le mois de mars est réputé pour fournir aux chevaliers un temps fort dans le renouvellement des cartes de membre. Les Secrétaires financiers des conseils ont un urgent besoin de collaborateurs à cette période de l'année. Les Députés de district ont en leur possession et rendent disponible des listes d'anciens membres qui ont omis de faire leur renouvellement les années passées. Parmi ces frères éloignés se retrouvent de vos amis, de vos connaissances, des personnes que vous n'avez pas rencontrées depuis quelque temps et dont vous ignoriez leur éloignement de l'Ordre.

Dans une action de collaboration, dans un



geste de solidarité avec votre conseil, dans une démarche empreinte de la préoccupation de conserver présents et actifs dans votre Conseil ces frères Chevaliers dont l'Ordre a besoin, je vous encourage, vous les Sires Chevaliers à communiquer avec votre Secrétaire financier de Conseil ou votre Contrôleur de l'Assemblée afin de mener une action visant la conservation du plus grand nombre de nos frères Chevaliers.



André Leclerc
Vice-Maître Suprême



Francine Beaucage
Activités féminines
Présidente provinciale

Le décompte est commencé

Notre programme
d'aide pour la



Fondation canadienne des
maladies inflammatoires
de l'intestin

Crohn's and Colitis
Foundation of Canada

**Fondation des Maladies Inflammatoires
de l'intestin** se terminera très bientôt !
Comme nous aimerions grandement atteindre
notre objectif de :

200,000\$

Nous devons poursuivre l'organisation
d'activités en faveur de ce programme,
dans le but d'arriver à notre objectif.

Bénévoles demandés pour la Porte Sainte

Frères chevaliers, bonjour,

Nous avons besoin de bénévoles membres Chevaliers de Colomb du Québec et conjointes qui le désirent pour cette occasion exceptionnelle de visibilité.

Suite à plusieurs rencontres de planification où notre Député d'État était présent, notre nouveau Cardinal, Mgr Lacroix, lui a demandé la participation des Chevaliers de Colomb comme bénévoles pour une présence continue à l'accueil de la Porte Sainte.

La demande pour les bénévoles Chevaliers et conjointes est pour **tous les samedis et dimanches de 8h30 à 16h30 jusqu'à la fin des fêtes en décembre 2014** à l'intérieur de la Cathédrale de Québec.

Frères chevaliers, nous avons besoin de

vous pour combler cette demande et il n'est pas nécessaire d'être bilingue. Nous avons besoin de **deux (2) bénévoles par jour** soit **deux (2) chevaliers ou un (1) chevalier et sa conjointe**. La demande se limite à 16 personnes par mois.

Je possède les cédules provenant du Directeur des opérations des fêtes du 350e et qui sont mises à jour régulièrement. Je suis, au niveau des chevaliers, la seule personne pouvant vous inscrire selon votre disponibilité. Si vous ne pouvez participer durant une journée complète, vous pouvez la partager avec un frère chevalier de votre conseil.

J'ai besoin de votre appui et que vous me contactiez. On doit aussi penser à la période estivale où tous les conseils sont fermés.



Voici mes coordonnées pour que vous puissiez me contacter :

Téléphone : 418-877-1706

Courriel : lavoied005@videotron.ca

Dans l'attente de vos disponibilités,
Fraternellement,

Denis Lavoie,
DR 03 &
Coordonnateur Provincial
Bénévoles Chevaliers de Colomb
pour la Porte Sainte



Claude Linteau
Trésorier d'État

Nous comptons beaucoup sur votre collaboration

Frères Chevaliers,
La Campagne des œuvres se déroule rapidement et nous ne voyons pas le temps passé. Déjà plus de la moitié de fait. Sur sept rapports, il y en a déjà quatre de comptabilisés.

Après quatre rapports, soit plus de la moitié, nous sommes en recul de 7 392 livrets comparativement à l'année dernière.

Ce recul nous a permis de se prendre en main et de travail-

ler conjointement avec nos Directeurs régionaux, lesquels ont reçu un message avec copie aux Coordonnateurs régionaux pour leur faire connaître la situation et demander leur aide en communiquant avec leurs Députés de district.

Nous tenons à remercier et à féliciter les Directeurs régionaux et les Coordonnateurs régionaux pour leur réponse et pour leur aide.



Claude Émond
Campagne des Oeuvres

Frères Chevaliers, on ne demande pas un livret par membre parce qu'on en manquerait. Nous sommes 91 753 membres et il reste 70 934 livrets.

Quand vous lirez ce texte, nous aurons reçu le cinquième rapport et nous sommes persuadés qu'il restera un peu moins qu'un demi livret par membre.

Si chaque conseil faisait le moindre effort, il n'y aurait pas de retour. Au congrès provincial, nous pourrions tous et toutes nous lever et crier très fort MISSION ACCOMPLIE.

Nous comptons beaucoup sur votre très grande collaboration. N'oubliez pas que les recettes de la Campagne des œuvres demeurent dans vos conseils (60 %) et votre région (5 %). Les gagnants de prix instantanés sont répartis dans les 16 régions et inclus dans le 200 000 \$ en prix.

Liste des gagnants de prix instantanés

1 000 \$

- R01 - Louise Cyr**
- R02 - Élianne Villeneuve**
- R04 - Colette B. Jolicoeur**
- R05 - Brigitte Fontaine**
- R06 - Suzie Rioux**
- R07 - Keith Ewenson**
- R08 - Reid Soucie**
- R09 - Jacynthe Grégoire**

500 \$

- R11 - Gilbert Lafontaine**
- R12 - Michael Dorval**
- R12 - Éric Pelletier**
- R13 - Valérie Ouellet**
- R13 - Francine Heppel**
- R14 - Marcel Turcotte**
- (Nouveaux gagnants)*

Entrevues réalisées au local des Chevaliers de Colomb du Conseil 5281 Aylmer

Des entrevues ont été réalisées au local du Conseil 5281 Aylmer suite à la soirée Caroline Calvé.

Vous pouvez visionner les extraits de ces entrevues en allant sur les liens suivant :

- ◆ Visionnez l'extrait suivant du **TÉLÉJOURNAL OTTAWA/GATINEAU** concernant la Soirée "CAROLINE CALVÉ" qui a eu lieu à la salle des Chevaliers de Colomb - Conseil 5281 AYLMEER

ÉMISSION INTÉGRALE DU SAMEDI 22 FÉVRIER 2014:

http://ici.radio-canada.ca/emissions/Telejournal_Ottawa-Gatineau/2013-2014/ ou

http://ici.radio-canada.ca/emissions/telejournal_ottawa-gatineau/2013-2014/integrales.asp

Pour visionner l'extrait, sélectionnez et avancez dans le temps à 4:26 minutes (dure jusqu'à 5:10)

- ◆ Écoutez l'entrevue avec la mère de Caroline Calvé (Suzanne Fournier) à l'émission "IN TOWN & OUT" sur **CBC OTTAWA** juste après l'événement, tôt samedi matin (5h02) qui mentionne les **Chevaliers de Colomb d'Aylmer** à deux reprises pendant l'entrevue : <http://www.cbc.ca/player/Sports/Olympic+Sports/Audio/ID/2439048590/>

- ◆ **RADIO-CANADA en direct de SOCHI**

Samedi 22 février 2014 14 h 29 HNE

Entrevue avec **Ariane Lavigne** et **Caroline Calvé** suite à leur épreuve

<http://olympiques.radio-canada.ca/videos/video/ariane-lavigne-caroline-calve-entrevue.html>



Prochaine parution de L'Étendard Avril 2014

Veillez prendre note que la prochaine parution de l'Étendard Avril 2014 sera distribuée en format papier uniquement aux congressistes lors de leur arrivée au 115e congrès provincial des Chevaliers de Colomb du Québec et ne vous sera pas expédié. Cependant, l'édition électronique sera disponible comme d'habitude. Merci!

Comment distribuer le 5 % de la région

DIRECTEURS RÉGIONAUX :

Pour la Campagne des oeuvres, vous êtes responsables :

- Des dons régionaux en consultant vos conseils, vos Députés de district et votre Coordonnateur régional de la campagne;
- D'avoir un nombre raisonnable de bénéficiaires;
- De calculer, s'il y a lieu, la proportion attribuée à chaque organisme en fonction des conseils qui ont participé par rapport au total des ventes;
- De produire, s'il y a lieu, le budget pro forma corrigé à la fin de la campagne;
- De vous assurer du numéro d'enregistrement à l'ARC et que le site de l'ARC indique le statut « ENREGISTRÉ » pour chaque organisme;
- Du pro forma de l'année suivante sans aucun engagement auprès des organismes. (À transmettre au successeur s'il y a lieu).



Pour les régions : le nom de l'organisme bénéficiaire doit être identique sur le chèque, sur le site de l'ARC, sur le rapport d'Utilisation des fonds et sur le budget pro forma.

Les dons doivent obligatoirement être versés à des oeuvres et non pour de l'administration.

Le 5 % régional doit être attribué à des oeuvres régionales et non locales (de conseil).

Procédure d'un pro forma régional

Dans les directives de la Campagne des Oeuvres, il est écrit à l'article 17 que le 5% est la responsabilité du Directeur régional:

- 1 - Le Directeur régional en fonction doit fournir un pro forma régional pour la prochaine campagne pour le 31 mai de l'année. Ex. : le pro forma du 31 mai 2014 est pour la Campagne 2014-2015.
- 2 - Si le Directeur régional ne revient pas pour la nouvelle année, il doit remettre à son successeur une copie du pro forma qu'il a fait parvenir au Secrétariat des Chevaliers de Colomb.
- 3 - Le Directeur régional devrait, pour faire un nouveau pro forma, mettre un montant identique à l'année qui vient de se terminer, soit 5 % du montant des ventes de sa région. Ex.: si sa région a vendu 10 000 livrets pour un montant de 100,000.00 \$, il prend 5 % du montant. Il aura 5 000 \$ à distribuer dans sa région.
- 4 - Il est fortement recommandé de contacter ses Députés de district pour avoir leur appui.
- 5 - Une région qui a huit (8) districts, n'est pas obligée de donner un montant d'argent à des organismes de chaque district et encore moins aux conseils de la région.
- 6 - Les bénéficiaires doivent posséder un numéro d'enregistrement d'Organisme de Bienfaisance à Revenu Canada.
- 7 - Les bénéficiaires doivent être des oeuvres régionales et non de conseil. Les Conseils ont déjà distribué leur 60 % des ventes à des oeuvres locales.
- 8 - Il est fortement recommandé de limiter les demandes. Tout au plus six (6) par région.
- 9 - S'il y a un changement de Directeur régional, le budget pro forma doit être accepté par le nouveau Directeur régional dès son entrée en fonction et fait parvenir au Secrétariat d'État un document amendé, s'il y a lieu.



Denis Lapointe
Cérémoniaire d'État

Fier d'être Chevalier

Frères Chevaliers,

Lors de mes visites dans certaines activités de conseil, j'ai vu la fierté d'être Chevalier de Colomb pour les membres. Cela se reflète lors d'un anniversaire de conseil, lors d'un événement marquant le cheminement des conseils, et des réussites obtenues même après certaines difficultés.

Mais la plus grande fierté, c'est de voir les sourires et les émotions qu'on fait vivre aux personnes nommées comme personnalités ou familles colom-

biennes.

Rendre hommage à des chevaliers et à leur épouse pour des implications depuis plusieurs années devant leurs enfants et amis, quelle belle manière de leurs dire merci !

Ces reconnaissances sont des moyens d'encourager nos frères à continuer leur implication si nécessaire au bon fonctionnement des conseils et de nos paroisses.

Il est important de prendre du temps pour faire connaître vos personnes dévouées et vos activités par les programmes colombiens.

Je suis fier de vous.

Un membre par Conseil, par mois

Pourquoi devrait-on participer au Méritas ?

Lors de notre compilation pour la sélection des Méritas de l'année 2013-2014, nous avons reçu 319 participations. Nous avons 11 catégories en incluant le concours de dessins. Si chaque conseil aurait participé dans chacune des catégories, nous aurions dû recevoir une quantité équivalente au nombre de conseils, soit 510 inscriptions (voir tableau comparatif plus bas).

Nous encourageons fortement les conseils, pour la prochaine année colombienne, à remplir les formulaires pour les méritas afin d'encourager et féliciter le responsable pour son bon travail accompli.

Vous n'avez qu'à remplir le formulaire et nous le retourner au Secrétariat dès le lendemain de l'activité. Les formulaires pour les Méritas sont sur notre site internet; le Grand Chevalier ou le Secrétaire Financier peut aller chercher ce formulaire avec son accès administratif. S'il n'a pas d'ordinateur, il peut le demander à son Député de district ou Directeur régional et même nous en faire la demande pour qu'on vous fasse parvenir ledit formulaire.

Formulaires reçus pour les Méritas 2013 - 2014

Catégorie Méritas	RÉGIONS																Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	Reçu	Aurait dû recevoir
Religieuse / Pastorale	2	0	5	1	0	0	10	3	1	0	0	1	1	2	1	5	32	510
Fraternelles de Conseil	6	1	2	1	1	0	15	5	0	5	0	1	0	2	6	2	47	510
Communautaires	9	2	14	4	4	2	12	26	1	6	0	6	1	2	7	5	101	510
Familiale	4	0	1	0	1	0	7	0	1	2	0	1	0	0	2	0	19	510
Jeunesse	4	0	3	0	1	0	4	3	0	1	0	1	0	2	0	1	20	510
Respect de la Vie / Célébrons les naissances	6	0	1	0	1	0	1	2	0	0	0	0	0	0	1	1	13	510
Plume d'Or d'information	0	0	3	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2	8	510
Activités Comité Féminin	1	0	3	0	0	0	5	1	0	0	0	0	0	0	3	2	15	510
La Famille de l'Année	0	0	0	1	0	0	3	0	1	0	0	1	0	2	1	0	9	510
Total de Méritas par Région	32	3	32	7	8	3	58	41	4	14	0	11	2	10	21	18	264	4 590
La Famille du Mois	0	3	1	1	0	0	63	1	0	0	0	0	6	5	0	4	84	510
Méritas de District	3	11	2	0	0	6	1	4	2	1	0	1	0	0	5	4	40	116
Concours de dessins	0	0	3	0	1	0	0	4	0	0	0	0	2	5	0	0	15	510
Grand Total participation par Région	35	17	38	8	9	9	122	50	6	15	0	12	10	20	26	26	403	5 726

Reçu / ** = Quantité de formulaires reçus / Quantité de formulaires que l'on aurait dû recevoir (510 conseils)

Tournoi de Golf des Chevaliers de Colomb du Québec



Omnium du Député D'état



Secteur Est du Québec

10^e édition

15^e édition

Secteur Ouest du Québec

**Samedi le
14 juin 2014**

Club de golf

GOLF
Les Boisés de Joly



388 Rte Centrale, St-Janvier-de-Joly

**Samedi le
23 août 2014**

Club de golf

**Continental de
Ste-Victoire-de-Sorel**

1567 chemin des Patriotes (Rte 133)

Voici une merveilleuse occasion de fraterniser avec nos frères Chevaliers et amis de différentes régions. Les profits de cet événement seront versés à la cause soutenue par le Comité des activités féminines des Chevaliers de Colomb du Québec
« RECHERCHE SUR LA MALADIE DE CROHN »

*Ce tournoi se tiendra sous forme de « MULLIGAN » à quatre, au coût de **90 \$** par personne, comprenant :*

***golf, voiturette électrique, souper.**
Un maximum de 40 quatuors seront retenus, en espérant que vous serez des nôtres.*

IL EST IMPORTANT DE S'INSCRIRE
LE PLUS TÔT POSSIBLE
AVANT LE 15 MAI 2014

RESPONSABLE : *Roch Lecours*
418-728-3381 lecours.rock@videotron.ca

COORDONNATEUR PROVINCIAL
SECTEUR EST : *M. Maurice Faucher*

*Ce tournoi se tiendra sous forme de « LAS VEGAS » à quatre, au coût de **100 \$** par personne, comprenant :*

***golf, voiturette électrique, souper.**
en espérant que vous serez des nôtres.*

IL EST IMPORTANT DE S'INSCRIRE
LE PLUS TÔT POSSIBLE
AVANT LE 15 AOÛT 2014

RESPONSABLE : *Pierre Richard*
450-746-8824 pierre.richard1@videotron.ca

COORDONNATEUR PROVINCIAL
SECTEUR OUEST : *M. Pierre Richard*

Chez moi, il y a une place pour toi!



Devenir Officier conférant, ça vous intéresse ?

Bonjour frères Chevaliers,

J'aimerais féliciter les Grands Chevaliers qui organisent des cérémonies d'accueil dans leur conseil.

Les Officiers conférants m'envoient régulièrement leurs rapports et j'ai remarqué que nous avons des nouveaux membres qui sont dans la trentaine ou la quarantaine. Cela aide à faire baisser la moyenne d'âge de notre mouvement et nous donne l'opportunité d'avoir une relève.

J'aimerais savoir si certains d'entre vous seraient intéressés à devenir Officier conférant. La formule est simple, vous n'avez qu'à faire parvenir votre curriculum vitae avec vos années de chevalerie au Secrétariat d'État à Saint-Hyacinthe, à l'attention du Député d'État, Pierre Beucage, à l'adresse suivante :

670 Avenue Chambly
Saint-Hyacinthe, Qc J2S 6V4

Je tiens à vous dire que j'ai confiance en nos Officiers conférants qui, à toutes les fins de semaine, laissent leur famille pour faire adhérer de nouveaux frères Chevaliers à notre mouvement. Oui, nous aussi, nous avons besoin de relève.

Rappel : n'oubliez pas que le seul rituel accepté du premier degré est celui que les conseils ont reçu en date du 26 octobre 2010.



Pierre Côté
Cérémonie d'accueil
- Reconnaissance
au Suprême

Est-ce que mon conseil est sur la liste pour le trophée Étoile ?

Bonjour à vous tous,

Mars est là. Est-ce que votre conseil est en liste pour le trophée Étoile ? Est-ce que votre conseil a des possibilités d'avoir une reconnaissance venant du Suprême ?

Est-ce que vous êtes à date dans vos rapports semi-annuel ou autres ? Qu'est-ce que vous avez fait pour votre communauté, pour les pauvres, etc.. Est-ce que vous avez fait parvenir votre rapport d'activité qui vous aidera à vous classer pour recevoir un méritas du Suprême ?

Est-ce que vous avez aidé votre curé, vicaire et surtout votre aumônier ? Si vous faites une activité qui regroupe la

communauté dans votre paroisse, cela vous aidera pour recevoir un méritas.

Tant de questions à se poser.

Vous devez voir à ce que les Chevaliers de Colomb de votre Conseil poussent sur la roue dans la même direction pour que votre Conseil soit mis en évidence.

Il ne vous reste que trois (3) mois pour atteindre ces objectifs.

Ensemble, nous devrions avoir une année avec de beaux résultats positifs.



Gilbert Pilon
Formation

L'ignorance n'est pas une excuse

Frères Chevaliers,

Votre comité de formation provinciale a été structuré pour vous aider dans ce domaine.

Avec la venue des élections de votre Conseil il y aura sans doute de nouveaux membres à ajouter à l'Exécutif de votre Conseil. C'est votre devoir de donner à ces nouveaux membres une formation adéquate afin qu'ils puissent répondre aux exigences de leur nouvelle fonction.

« L'ignorance n'est pas une excuse ». C'est la responsabilité du Grand Chevalier de s'assurer que tous les membres de son exécutif soient adéquatement formés.

Votre Député de district et votre Directeur régional ont sûrement une structure d'équipe qui peut fournir cette formation. Chaque région devrait avoir un responsable de la formation à qui vous pourrez faire appel via votre Député de district.

Le Comité Provincial demeure à la disposition des Directeurs régionaux ou Députés de district pour tout besoin de for-

mation. Nous devons leur apprendre le rudiment de différent poste afin qu'ils évoluent avec l'exécutif du conseil. Bien entendu, les frais occasionnés sont sous la responsabilité de celui qui en fait la demande.

Voici les responsables de ce dossier qui ont pour mandat de satisfaire vos demandes en formation :

Mentor : Charles-Edmond Landry, Secrétaire d'État,
Directeur provincial dossier formation : Gilbert Pilon;

Régions 1, 13, 14 et 15 : Albin Parent;

Régions 2, 3, 4 et 11 : Égide Boudreault;

Régions 5, 6, 8 et 12 : Fernand Brodeur;

Régions 7, 9, 10 et 16 : Gilbert Pilon;

Votre Directeur régional;

Votre responsable régional de la Formation (formateur)
(voir répertoire téléphonique);

Votre Député de district, et **Votre Grand Chevalier**.

La formation spécialisée en finance, pour le Conseil des Syndics, le Trésorier et le Secrétaire Financier est disponible via votre Conseiller en Administration Financière de Conseil (CAFC). Celui-ci est sous la direction du Directeur général du Conseil d'État.

Nouvelles du Secrétariat d'État

Paiement du per capita

Le per capita de janvier 2014 et les arrérages doivent être payés promptement. Nous vous rappelons cette obligation pour que les délégués de votre Conseil aient droit de vote lors de l'Assemblée Générale Annuelle. Un état de compte est joint pour les conseils retardataires.

Renouvellement des cartes de membre

Jusqu'à maintenant, le comité de conservation :

- a contacté le membre personnellement;
- s'est assuré des raisons pour lesquelles le membre ne désire pas renouveler sa carte. Ces raisons ne doivent pas être financière, de maladie ou de voyage;
- a bien documenté ces raisons.

Le 10 février, le Secrétaire Financier a envoyé un avis de 60 jours au membre, soit la formule 1845 - Avis d'intention de suspendre.

Le Secrétaire Financier devrait aviser le membre payant sa carte après la production de la formule 1845, que celle-ci entraîne un processus comprenant d'autres invitations par le Chevalier Suprême, le Député d'État et le Député de district et il n'y est pas mentionné que ce membre est suspendu.

Le 10 avril prochain sera la date de l'envoi de la formule 100 de suspension au Service des effectifs. Celle-ci devra être signée par le Grand Chevalier et le Secrétaire-Financier. Afin de recevoir tous les crédits de per capita, la formule 100 doit être traitée par le Suprême avant le 30 avril et elle doit respecter tous les autres critères.

Le délai entre l'avis d'intention de suspendre (formule 1845) et la suspension (formule 100) est d'un minimum de 60 jours et d'un maximum de 90 jours.

Le Bureau Suprême refusera toutes les suspensions qui sont postées :

- Trop rapidement
- En même temps que les avis d'intention de suspendre
- Plus de 90 jours après l'avis d'intention de suspendre

**IL EST IMPORTANT DE RESPECTER
LES DÉLAIS MENTIONNÉS.**

Transfert d'un membre

Si un membre était en règle durant l'année 2013 à un autre conseil et se transfère chez vous, il devrait avoir la carte 2014 de son ancien conseil. Cela est nécessaire pour lui éviter une réadmission et la perte de ses années de service.

Avis d'élection de Conseil

Les élections d'un conseil doivent se tenir entre le 15 mai et le 15 juin. Nous rappelons au Grand Chevalier d'en prévoir la date et d'en aviser officiellement les membres lors de l'assemblée générale précédente.

Nous rappelons aux conseils que ces rapports sont en retard s'ils n'ont pas déjà été produits :

31 janvier Formule 1728 – Activités fraternelles

15 février Formule 1295 – Rapport semestriel

Dans le présent envoi, les Grands Chevaliers trouveront également l'état de compte du Bureau Suprême du 1er mars 2014. Ce relevé mensuel est à remettre à votre Secrétaire Financier à chaque mois.

Nouveau critère d'éligibilité pour l'obtention des cartes de membres 2015

Un Secrétaire Financier doit avoir tous les outils nécessaires à sa fonction. L'un d'eux est un roster récent qui est maintenant disponible uniquement en ligne sur le site du Bureau Suprême. Malheureusement, nous constatons que cet outil de travail est souvent manquant. Le Secrétariat d'État désire s'assurer de l'accès à ce roster par le Secrétaire Financier ou par son représentant.

Alors, un nouveau critère s'ajoute pour l'obtention des cartes 2015. Le Secrétaire Financier devra retourner au Secrétariat d'État

une copie de la 1ère page du roster en ligne de son conseil où le numéro du conseil et une date après le 1er janvier 2014 est indiquée. Voir l'exemple ci-dessous.

Si la date du roster est après le 1er janvier 2014, le Secrétaire financier peut retourner cela dès maintenant et le critère sera considéré valide.

Pour cela, la transmission par courriel à bernard.lafrenaye@chevaliersdecolomb.com est souhaitée. Veuillez joindre une seule page du roster en format pdf à votre courriel.



MEMBERSHIP ROSTER

Council: QC - 00000, Nom

Date: 02/18/2014

Member Number	Member Name	Street Address	City, State, ZIP	First Degree	Second Degree	Third Degree	Reentry Date	YRS SVC	Birth Date	MBR Type	MBR CLS	ASSY	Dis
000000	Nom, Prénom	Adresse	Ville, Province, Code Postal	03-01-1966	02-25-1967	02-28-1967	04-10-1995	19	28-02-1940				

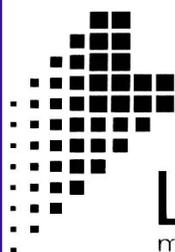
Invitation spéciale à tous

PÈLERINAGE À SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ

*pour tous les Chevaliers de Colomb,
leurs familles, leurs amis et
membres de la communauté*

***DIMANCHE le 25 MAI 2014
à 14 heures***

*La célébration de l'Eucharistie
sera célébrée par
Mgr Denis Grondin et concélébrée
par notre Aumônier diocésain
l'abbé Jean-Guy Paradis
en compagnie de diacres.*



Lemieux
mobilier de bureau inc.

JEAN-LOUIS LEMIEUX
**Fournisseur officiel
du Secrétariat d'État**

1380, boul. Laurier Est
Saint-Hyacinthe, Qc J2T 1K3

Tél.: (450) 773-2251
1-800-363-0157
Fax: (450) 773-7363

L'Étendard...

En ligne

Prenez-en connaissance 15 jours avant

Si vous ne désirez plus recevoir l'exemplaire
format papier, faites parvenir un courriel à:
info@chevaliersdecolomb.com
en mentionnant

**DEMANDE DE RETRAIT ÉTENDARD.
...INSCRIVEZ-VOUS**